

7^{ème} Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022

Rapport de la Commission des Candidatures Présenté par Claude MARTIN, le 17 mars 2022

Cher.es Camarades,

Je suis chargé de vous faire part d'une proposition de liste pour le Comité Exécutif Fédéral (CEF) et la Commission Financière et de Contrôle (CFC), approuvée à la majorité, par la Commission des Candidatures qui s'est réunie hier soir.

Nous arrivons à la fin d'un processus statutaire long, parfois sensible mais nécessaire pour élire le Comité Exécutif Fédéral et la Commission Financière et de Contrôle.

Depuis l'ouverture de ce congrès, les résolutions votées donneront la feuille de route aux syndicats de la Fédération pour les trois ans à venir. Le Comité Exécutif Fédéral aura la responsabilité de les mettre en œuvre.

Il semble utile de se rappeler que la liste des candidatures qui vous est soumise au vote a été élaborée à partir d'une note validée au Conseil Général du 9 juin 2021. Elle avait pour objectif de construire collectivement les critères de mandatements des futurs membres du CEF et de la CFC, en vue de ce congrès, mais aussi de poursuivre notre volonté continue d'amélioration du fonctionnement de la FNME-CGT qui se veut en priorité "tournée vers ses syndicats".

Il appartiendra au nouveau CEF, que vous allez élire, de définir ses méthodes et son organisation de travail, de proposer en son sein un collectif qui organise aussi le travail de la "Maison fédérale". C'est dans cette perspective qu'un séminaire du CEF est d'ores et déjà prévu les 12 et 13 avril prochain.

Le Comité Exécutif Fédéral est l'instance dirigeante de la Fédération. Il a, comme première responsabilité, la mise en œuvre et le respect des orientations et décisions votées par le Congrès et le Conseil Général. Le mandat du Comité Exécutif Fédéral doit être le mandat prioritaire pour ses membres.

Chaque membre du CEF participera à « l'activité transverse », et fera de ce mandat sa priorité.

Le 10 janvier dernier, nous avons clôturé la réception des candidatures.

La Commission, en charge de travailler à la future équipe dirigeante, vous a transmis dans les pochettes les 77 candidatures conformes, maintenues et réceptionnées dans les délais impartis pour composer la future équipe dirigeante ainsi que les 8 candidatures pour la Commission Financière et de Contrôle.

Il me semble, qu'au vu de la situation sanitaire et les reports successifs sur la tenue du congrès qui ont perturbé les dépôts de candidatures, nous pouvons déjà nous féliciter de cet engouement, révélateur d'un engagement des syndicats à se doter d'une instance réellement dirigeante.

Dans le respect de nos statuts, le Conseil Général des 2 et 3 février 2022 a engagé une première réflexion, à partir des candidatures déposées par les syndicats et proposées par la Commission bien évidemment conforme au processus statutaire.

Ce même Conseil Général a voté un nombre minimum et maximum des membres de la future équipe dirigeante, entre 60 et 64 membres et une 1^{ère} liste arrêtée de 60 membres.

Ce Conseil Général du 2 février dernier a également arrêté le nombre impair de 5 membres pour la Commission Financière et de Contrôle tel que l'exigent les Statuts de la Fédération avec la présentation de la liste arrêtée.

Chaque syndicat a pu, au travers de ses interventions, porter dans le débat les arguments pour convenir au mieux du futur CEF dans l'intérêt de la Fédération.

Lors des travaux de la Commission des candidatures qui s'est tenue hier soir, les délégués mandatés ont porté à notre connaissance des éléments complémentaires.

La Commission tient à saluer l'ensemble des syndicats et a fortiori les candidats, mais ne pouvant retenir l'ensemble des candidatures proposées, la Commission a décidé de faire évoluer la 1^{ère} liste de 60 membres vers une proposition de 64 membres, le tout dans le respect des décisions votées par les syndicats en Conseil Général.

C'est donc 4 camarades de plus, que la Commission a décidé d'ajouter à la 1^{ère} liste et qu'elle soumet au vote du congrès.

Voici les noms des 4 camarades rajoutés à la liste initiale :

JEAN CHRISTOPHE FURNEL
RACHEL NEIS
NICOLAS NOGUES
ALAIN PERRIGAULT

A noter que concernant les responsables des Coordinations Régionales, la Commission souhaite attirer l'attention du futur CEF élu pour convenir d'un fonctionnement permettant d'inviter en son sein et de manière « temporaire » 2 responsables de coordinations régionales : Laurent KIM pour la région Centre, et Jean-Marc BOZZANI pour la région Pays de Loire. En effet, Jean-Marc ayant fait sa demande de départ en retraite, il se propose de faire « l'intérimaire » le temps de trouver un camarade sur la région. De plus sa candidature est arrivée hors délai. Concernant Laurent KIM, il passera officiellement le relais en octobre prochain. Les syndicats de la région Centre ont validé la candidature de Stéphane TISON, qui est proposé par son syndicat, en tant que nouveau coordinateur de région. Que ce soit pour Laurent ou Jean-Marc, ils ne feront qu'un passage transitoire au CEF d'où la recommandation de la Commission de les inviter que de manière temporaire.

De même, une autre candidature est aussi arrivée hors délai et concerne un coordinateur régional. C'est la candidature d'Olivier PONTONE pour la région PACA. En respect de nos statuts, elle ne peut pas être retenue pour le futur CEF. Néanmoins et venant d'être désigné très récemment comme coordinateur régional, la Commission des candidatures recommande au futur CEF d'inviter Olivier à participer à ces réunions.

Pour rassurer les syndicats des camarades dont les candidatures ne sont pas retenues mais qui s'étaient donc rendus disponibles, il y aura du travail à la Fédération pour tout le monde. Le CEF n'est pas le seul espace pour s'impliquer dans les travaux et missions de la Fédération. Après ce congrès et en fonction des disponibilités et engagement de chacun, il est toujours possible au camarade non retenu de s'impliquer dans certains domaines d'activités en se faisant connaître.

Au regard des critères qu'il a fallu respecter, la Commission a joué au mieux son rôle pour proposer un Comité Exécutif Fédéral en capacité d'assumer pleinement son rôle de direction avec toutes les responsabilités qui en découlent.

Dans le cadre d'un travail collectif et partagé, la Commission vous propose une liste qui prend en compte :

- Le lien nécessaire entre les syndicats et leur Fédération, plus précisément entre le terrain et l'équipe dirigeante de la Fédération. Ce lien doit se traduire par l'implication de Secrétaires Généraux de Syndicats. En la matière, nous comptabilisons **12** candidatures de Secrétaires Généraux de Syndicats soit près d'1/5^{ème} des membres du CEF.
- La diversité des syndicats et des entreprises, du champ de la Fédération, pour assurer un croisement horizontal et vertical. CEF et CFC comprise, nous comptabilisons **64** candidatures issues de la Branche des IEG, **4** issues de la Branche Mines (dont 1 de chez ELF Total Energie), et **1** issue de la Branche Energie Atomique. Cette faible représentativité des entreprises hors IEG devra engager la réflexion du CEF élu pour investir tout le champ fédéral.
- La diversité inter-collèges, CEF et CFC comprise, nous comptabilisons **6** candidatures d'exécution, **35** de maîtrise, **21** de cadre soit **62** actifs. Nous comptabilisons également **7** candidatures de pensionnés. Ce qui reflète la diversité de la sociologie du salariat de la Fédération.
- L'équilibre intergénérationnel et le rajeunissement sont assurés avec un fort taux de renouvellement. Les **27** nouvelles candidatures qui ont été retenues par la Commission, CEF et CFC comprise, nous assurent 39% de renouvellement. Même si ce n'est pas encore suffisant, nous nous félicitons que les jeunes soient représentés par **8** candidatures de 35 ans et moins. C'est l'avenir de notre Fédération
- La représentation entre régions a été relativement bien respectée. Seules les régions IDF, Bourgogne

et Poitou Charente sont un peu sur-représentées.

- Le futur CEF tend encore insuffisamment à la parité avec seulement 14 femmes au CEF soit 20 % des membres. Nous avons comme ambition que le CEF soit composée d'au moins 30 % de femmes.

Pour information, la liste présentée porte une moyenne d'âge de 47 ans.

Pour la Commission Financière et de Contrôle, le Conseil Général du 2 février a validé un CFC à 5 membres : 2 continuités et 3 nouvelles candidatures. La Commission des candidatures n'est pas revenue sur cette 1^{ère} liste arrêtée par le Conseil Général, c'est donc celle-ci qui est proposée au vote du 7^{ème} Congrès.

Chers Camarades, voici donc notre proposition de 64 noms pour le futur CEF et les 5 membres pour la Commission Financière et de Contrôle. Ce sont donc ces deux listes qui sont proposées majoritairement par la Commission des candidatures, qui s'est tenue hier soir.

Les noms proposés sont à l'écran. Je propose maintenant de redonner la main à la présidence de séance pour lancer le processus de vote en lien avec la Commission mandat et vote.

Merci de votre attention.